



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 07/10/2019

à M. le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9
s/c de Mmes les Inspectrices et Ms les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Gestion des animations pédagogiques

Monsieur le Directeur Académique,

Nous regrettons fortement l'absence de choix en ce qui concerne les animations pédagogiques proposées aux enseignants du premier degré. En effet, l'inscription aux animations pédagogiques français et mathématiques est contrainte par l'absence de proposition dans d'autres domaines. Par rapport aux années précédentes, seules les animations « Regards croisés » sont maintenues pour le domaines des arts.

A cette restriction de choix, vous ajoutez, dans votre lettre en date du 9 septembre 2019, Monsieur le DASEN, « une demande particulière » d'une inscription en Français et en Mathématiques pour les enseignants de cycle 2 et 3...

Encore une fois cette année nous devons rappeler les textes en matière de formation. Il n'y a toujours pas d'animations ou de parcours obligatoires. Cette formulation injonctive et ces choix de module dans des domaines imposés laissent sous entendre une obligation qui n'a pas lieu d'être.

Malgré les injonctions ministérielles qui incitent à découper les 18h en 9h de français et 9h de mathématiques, les textes préconisent toujours que « *Dix-huit heures sont consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue. Les actions de formation continue doivent représenter au moins 9 heures et être, pour **tout ou partie**, consacrées à des sessions de formation à distance, sur des supports numériques.* »

Nous rappelons que seules les 18h de formation sont obligatoires, leur contenu étant laissé au libre choix des collègues. Chaque collègue a la liberté de créer son propre parcours en fonction de ses besoins et de ses envies. Aucune formation ne peut être imposée.

La formation continue étant désormais réduite à sa portion congrue, les animations deviennent le seul espace de "formation" et d'échanges entre collègues, qui ne doivent pas être contraint dans leurs choix.

Le SNUipp-FSU 81 demande à ce que chaque collègue s'approprie sa formation et puisse donc s'inscrire aux modules souhaités.

Soyez assurée, Monsieur la Directeur Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul, Valérie Clerc, Thomas Verdier